

L'OBSEVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°19

Lutte contre la cherté de la vie

LES PRIX GRIMPENT MALGRÉ LES MESURES ET LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT



Opérations de déguerpissement
ATTENTION AUX INSTALLATIONS
ANARCHIQUES !

État de la cohésion sociale
ENCORE DES ACCIDENTS,
DES INCENDIES ET DES CONFLITS



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

RESSERONS NOUS LES COUDES POUR FAIRE FACE AUX ÉPREUVES POUR UN MIEUX ÊTRE DEMAIN



« On ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs ». Cet adage très connu des Ivoiriens, sied bien aux déguerpissements entrepris à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur depuis l'ouverture des grands chantiers destinés à améliorer la qualité de vie des populations. Ainsi, des habitations ont été

démolies, des sous quartiers rasés dans des communes d'Abidjan pour faire passer des autoroutes, des ponts, des échangeurs qui vont considérablement améliorer la circulation dans la métropole abidjanaise.

La réalisation de ces grands travaux est plus que nécessaire pour faciliter le déplacement des populations car ils mettront fin aux nombreux embouteillages auxquels sont confrontés les Abidjanais aux heures de pointe. Nous devons tous accepter aujourd'hui les désagréments causés par les travaux de voirie en cours pour que demain nous puissions circuler tranquillement. C'est le prix à payer pour des lendemains meilleurs. Alors, ensemble dans la solidarité, supportons ces moments difficiles.

Ces déguerpissements se déroulent ces dernières semaines dans un contexte de cherté de la vie. Les efforts financiers déployés par le Gouvernement, notamment le plafonnement sur une période de trois mois des prix de 21 produits de grande consommation (l'huile de palme raffinée, le sucre, le lait, le riz, la tomate concentrée, la viande de bœuf et les pâtes alimentaires...), le gel sur une période de trois mois, à compter du mois de mai, des droits de douane exigibles sur les importations de blé afin de maintenir le prix du pain, sont entravés par des commerçants qui profitent de la situation pour augmenter leur gain en refusant d'appliquer le plafonnement des prix. Il faut donc une mobilisation de tous, en plus des contrôles des agents du ministère du Commerce, pour ramener ces commerçants au respect des prix homologués pour le bien-être de tous ! Les sacrifices de l'Etat doivent profiter à tous et non à certains seulement !

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ P. 2

Actualité _____ P. 3

État de la Cohésion Sociale _____ P. 4

Plaidoyer _____ P. 5

Pas à pas _____ P. 6

- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ P. 7

Zoom Sur... _____ P. 8



Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication :
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Coordonnateur de la Rédaction :
Mahamadou DOUMBIA

Rédacteur en chef :
Adam ABOU

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

CHERTÉ DE LA VIE : LES MÉNAGES FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX MALGRÉ LES MESURES DU GOUVERNEMENT



Le Premier Ministre Patrick Achi sensibilisant des commerçants à appliquer des prix à des niveaux raisonnables et compatibles avec le pouvoir d'achat des populations.

La hausse des prix observée depuis le deuxième semestre 2021 en Côte d'Ivoire touche tous les produits. Du vivrier aux manufacturés, tout y passe. Cette hausse des prix entamée en 2021, s'est poursuivie au premier trimestre de l'année 2022. Selon l'Institut national de la statistique (INS), l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à fin janvier 2022 est en hausse de 5,6% par rapport à celui de janvier 2021.

En effet, cette augmentation des prix qui est constatée dans plusieurs pays, est un phénomène mondial. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, lors de sa conférence de presse du 18 juillet 2021, l'a expliqué tout en indiquant que « le cas d'augmentation des prix n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire ». Elle est liée à la combinaison de facteurs endogènes (insuffisance des produits vivriers à cause des perturbations climatiques, faux frais, spéculation des commerçants...) et exogènes (augmentation du prix du pétrole, Covid 19, guerre ukraino-russe, insécurité dans le Sahel...)

Plafonnement des prix, appui financier au secteur du vivrier...

Pour contenir ces augmentations de prix, le Gouvernement a répondu au cri de cœur des populations en décidant le plafonnement des prix des denrées de grande consommation et la subvention des produits pétroliers dans le but de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs. Il faut ajouter à ces mesures, la réduction des barrages routiers, les contrôles inopinés effectués par la Commission nationale de lutte contre la vie chère (CNLVC), la soumission à autorisation des exportations de produits vivriers, l'allocation d'un appui financier aux acteurs du vivrier afin de faciliter l'approvisionnement des marchés etc. Malgré ces mesures, les prix continuent de grimper à cause d'une trop grande dépendance de la Côte d'Ivoire de l'extérieur concernant certains produits de grande consommation et de la production insuffisante des denrées alimentaires, due aux aléas climatiques. Il y a aussi le fait que les commerçants qui ne respectent pas les prix homologués.

La résilience des populations

Face à cette situation difficile, les ménages font preuve d'ingéniosité et d'adaptation pour assurer le quotidien. Certains font leur marché dans les grandes surfaces où les prix homologués sont respectés, d'autres mettent l'accent sur la quantité que la qualité des repas ou adoptent de nouvelles habitudes alimentaires.

Tirant les leçons de cette crise pour résoudre le problème de façon durable, les ménages devront se réorganiser pour supporter les chocs liés à l'inflation. Notamment revoir le train de vie à la baisse et les modes de consommation à tous les niveaux, en tenant compte des exigences du marché. Une bonne planification familiale devrait aussi permettre aux chefs de famille de maîtriser le budget de leur ménage, pour supporter le coût élevé de la vie. Le Gouvernement a également initié 9 projets agropoles dans différentes régions du pays dans le but d'atteindre l'autosuffisance alimentaire afin de réduire la dépendance du pays de l'extérieur et de la conjoncture internationale. Ces complexes auront en plus l'avantage d'accroître les revenus des producteurs et de créer de nombreux emplois, permettant ainsi au Gouvernement de lutter contre la pauvreté en zone rurale.



**SOUMAHORO BEN N'FALY,
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES
CONSOUMATEURS DE CÔTE D'IVOIRE :**
« Il faut être vigilant en cherchant les
produits moins chers »

« Le jeu de l'offre et de la demande se joue entre commerçants et les consommateurs. Le Gouvernement prend des mesures pour soulager un tant soit peu notre souffrance mais dans le jeu de la concurrence entre les consommateurs et les opérateurs économiques, il faut être vigilant en cherchant les produits moins chers et de bonne qualité. Nous suivons avec un pincement au cœur le fait de savoir que nous ne pouvons pas arrêter cette inflation. Cela nous fait mal au cœur de voir les consommateurs souffrir tous les jours à cause de la cherté de la vie. Le Gouvernement joue sa partition, il appartient à chacun de nous de faire sa part. Il y a des augmentations justifiées et il y en a qui ne le sont pas. Devant la hausse des prix, le Gouvernement décide de plafonner les prix mais ce plafonnement n'est pas la réduction des prix. Dans ce cadre, le Gouvernement donne un montant sur la base d'un calcul entre les prix de revenu et la marge que le commerçant ne doit pas dépasser. Un sac de riz qui est plafonné à 3000 F CFA, cela veut dire que ce sac peut être vendu à 2 600 F CFA jusqu' à 2900 F CFA mais pas au-delà de 3 000 F CFA au risque de subir la rigueur de la loi, notamment des sanctions du ministère du Commerce.»

Insécurité en milieu scolaire RESPECTONS L'AUTORITÉ DES MAÎTRES POUR UNE ÉCOLE PLUS DISCIPLINÉE



L'institutrice agressée a été conduite à la Clinique Grand Centre Médical Route Akéikoi

C'est avec amertume que l'on constate ces derniers mois l'insolence avec laquelle les enseignants sont traités par certains élèves indisciplinés dans les écoles. Des élèves qui agressent leurs maîtres. C'est la triste réalité que l'on observe avec ces agressions enregistrées au cours du 1er trimestre de l'année. Ces actes de violences, au regard de leur gravité, doivent être condamnés et bannis de nos écoles.

En effet, le 10 mars 2022 au Collège moderne de Gomon (Sikensi), un élève en classe de 4ème a giflé son éducatrice enceinte de 8 mois. Tout simplement parce que cette dame lui a demandé comme l'exige le règlement intérieur de l'établissement de se fourrer avant d'y accéder. Elle a été admise au Centre de santé urbain (CSU) de Gomon. Cet acte de violence exercé par cet élève a entraîné un arrêt des cours. Le personnel de l'établissement a décidé ainsi de marquer un arrêt de travail pour soutenir l'éducatrice agressée et exprimer son indignation. Quelques jours après, le 17 mars 2022, dans la commune d'Abobo, précisément à l'EPP Gendarmerie 4, une institutrice enceinte de 6 mois a reçu plusieurs coups de la part d'un parent d'élève furieux. Cet homme justifie sa colère par la décision de cette institutrice d'exiger un bâton de craie à chaque élève. D'autres cas ont été enregistrés dans des villes comme Tiébissou et Toumodi. Ces cas de violence à l'égard du personnel éducatif sont légion.

Cette situation met à mal la cohésion au sein de la communauté éducative car ces cas d'agression provoquent des perturbations de cours dues aux arrêts de travail observés par les enseignants. Aussi ces agressions créent-elles des tensions et la méfiance entre les élèves et les enseignants ; toute chose qui ne favorise pas un bon apprentissage. Face à cette situation, l'engagement de certains enseignants dans l'exercice de leur fonction, pourrait être émoussé, à cause de l'insécurité et de l'incivisme qui règnent dans les écoles. Le Mouvement des instituteurs pour la défense de leurs droits (MIDD), inquiet

pour la sécurité du personnel éducatif dans les écoles, s'est déjà saisi de cette situation, en dénonçant ces agressions. « Aujourd'hui, il se pose un problème de sécurité au niveau des enseignants. On a fait en sorte que l'enseignant n'a plus son autorité. Pour un oui ou pour un non, on humilie les enseignants. Lorsqu'il y a un problème à l'école, les parents se transforment en justiciers », a dénoncé le Secrétaire général du MIDD Paul Gnago sur le site web Linfodrome.com. Il est donc opportun que ce problème soit pris à bras le corps pour que ces agressions cessent et que le maître rétabli dans son honneur, dispense correctement le savoir à nos enfants.

Marie ASSOKO

Sécurité intérieure ENCORE DES ENLEVEMENTS DE PERSONNES

Depuis la marche organisée le 5 mars 2018, à la mémoire de l'enfant Traoré Aboubakar Sidiki dit « Bouba », aux kidnappings pour des rançons à Doropo en 2022, les faits d'enlèvement de personnes, qui avaient diminué un moment, sont revenus au-devant de la scène. Entre les communiqués officiels et les « anecdotes officieuses » qui circulent, le phénomène perturbe à nouveau la quiétude de la population ivoirienne. En ce premier trimestre de l'année 2022, ce sont 4 cas qui ont été enregistrés par le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS dont 2 cas à Doropo, 1 à Port-Bouët et 1 autre à Touba.

En effet, le 3 février 2022 à Doropo, aux environs de 19h, des individus non identifiés à moto, ont enlevé une jeune fille en classe de Terminale, dans une station d'essence. Pour sa libération, les ravisseurs exigeaient la somme de 70 millions au propriétaire de la station, oncle de la victime. Avant ce cas, le 8 janvier 2022, aux environs de 20h, au quartier résidentiel de Doropo, un homme d'affaires a été enlevé à son domicile par 6 individus en cagoule qui l'ont conduit vers une destination inconnue. Plus tard, le 12 janvier 2022, aux environs de 20h, un élève de 14 ans avait été enlevé par des personnes non identifiées à Port-Bouët. Ce dernier réussira à s'enfuir avant d'être retrouvé par sa mère et des voisins qui avaient organisé des recherches toute la nuit. Comme on peut le voir avec ces exemples, quelles que soient leurs motivations, à savoir « ritualiste », sexuelle ou contre rançon, ce phénomène porte atteinte à la quiétude des populations.

Aussi, pour lutter contre ce fléau et retrouver au plus vite les personnes enlevées, l'implication de tous est nécessaire : forces de défenses et de sécurité, médias et populations. Dans ce sens, une collaboration solide basée sur la confiance et la plus grande transparence dans le partage des informations, le traitement des cas d'enlèvements et les mesures de prévention contre ces derniers, à une large échelle, est nécessaire afin de rassurer les citoyens. Une méthode qui ne pourrait que contribuer à renforcer davantage la cohésion sociale à travers la participation de tous dans la sécurisation des personnes et des biens. C'est par de telles actions que nous réussirons à construire un environnement sécurisé et paisible.

Alice SANOGO

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FAITS LIÉS À L'ÉTAT DE LA COHÉSION SOCIALE AU TITRE DU 1er TRIMESTRE DE L'ANNEE 2022

TYOLOGIES DES FAITS	RÉCCURENCES	TOTAL VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Accidents de la route	3822	6401	6207	194
Incendies	881	53	35	18
Noyades	12	12	0	12
Inondations	5	3	3	0
Conflits	26	57	39	18

LUTTER CONTRE LES INSTALLATIONS PRÉCAIRES POUR ÉVITER LES DÉGUERPISSEMENTS

Depuis plusieurs années, l'on assiste dans certaines grandes villes du pays à des déguerpissements de populations qui occupent de manière précaire certains espaces publics, pour des raisons de salubrité ou d'utilité publique.

Ainsi, entre 2020 et 2021, des installations précaires de commerces et d'habitations ont été déguerpies dans plusieurs communes d'Abidjan. A Port-Bouët, l'on note entre autres cas, les opérations de déguerpissement des populations des quartiers précaires Adjoufou, Jean Folie, Derrière Warf et Gonzagueville, dans le périmètre de l'aéroport Félix Houphouët Boigny et en bordure de la mer. A Yopougon, Koumassi et Abobo, les commerces et les habitations installés sur les trottoirs et autres espaces publics ont été détruits. Il s'agit par exemple des opérations de déguerpissement de la mairie de Yopougon, à la rue princesse, Siporex, Port-Bouët 2, Sicogi et Ananeraie ; et celles de Koumassi dans les quartiers Houphouët Boigny 1 et 2, Sogefia, Sopim et sur les voies principales. Des commerçants ont été aussi déguerpis des voies principales d'Abobo, de l'entrée de la commune à la Gendarmerie en passant par la mairie.

Des déguerpissements difficiles mais nécessaires

Ces opérations de déguerpissement de populations installées sur des espaces publics provoquent souvent le mécontentement des déguerpis. Celles-ci deviennent vulnérables parce que les familles se retrouvent pour la plupart sans maisons ou sans activités économiques, et parfois tous les deux en même temps. C'est le cas pour les habitants des quartiers Houphouët Boigny 1 et 2 dans la commune de Koumassi, où les opérations de déguerpissement effectuées en novembre 2021 par la mairie ont touché environ 4 000 personnes selon le Collectif des propriétaires de maisons et des résidents déguerpis. Certaines parmi elles ont réussi à se reloger quand les autres n'ayant pas d'abris continuent de dormir sur les ruines de leurs maisons détruites. D'autres parents sont retournés au village laissant derrière eux, leurs enfants scolarisés à Abidjan. Des familles ont été parfois disloquées.

Cependant, ces opérations de déguerpissement interviennent dans un processus d'amélioration du cadre de vie des populations et du renforcement de la sécurité, dans l'intérêt général. Elles permettent d'une part, de prévenir les pertes en vies humaines chez les populations installées de façon anarchiques sur des sites à risque du fait des inondations, des glissements de terrain et des effondrements de maison, et d'autre part, d'améliorer la salubrité de l'environnement et de fluidifier le trafic routier. Enfin, elles permettent de renforcer la sécurité des populations.

Ainsi, l'opération de déguerpissement des populations aux alentours de l'aéroport Félix Houphouët Boigny avait pour objectif de créer une zone tampon empêchant de côtoyer l'aéroport afin d'éviter la reproduction d'incidents comme celui survenu le 8 janvier 2020, avec la découverte à Paris,



À Abobo, une opération de déguerpissement initiée en novembre 2021 par la mairie, pour lutter contre l'insalubrité et l'occupation des emprises publiques.

du corps d'un jeune ivoirien de 14 ans, dissimulé dans le train d'atterrissage d'un avion en provenance d'Abidjan.

Aussi, à Koumassi, le déguerpissement des installations anarchiques sur plusieurs grandes voies a contribué à la fluidité du trafic routier ; et surtout, à épargner les habitants des fréquentes inondations auxquelles ils étaient habitués et à améliorer leur sécurité de façon générale.

En outre, les espaces publics libérés de leurs occupants sont bien aménagés, pour éviter leur recolonisation. Ce qui donne une fière allure à la commune, permettant aux populations de vivre désormais dans un environnement plus salubre.

Un engagement mutuel de tous contre les installations précaires

Pour mettre fin aux déguerpissements des populations avec leurs corollaires de vulnérabilité, il faut lutter rigoureusement contre les installations sur les espaces publics. Cela passe d'abord par une prise de conscience des populations de l'importance du civisme et du respect de la chose publique. Les populations doivent savoir qu'elles s'exposent aux risques de déguerpissement tôt ou tard, par conséquent elles doivent éviter de s'installer de quelque manière que ce soit sur un domaine public, quelle qu'en soit la raison.

En ce qui concerne les collectivités locales (Districts, Conseil régionaux, Mairies), elles doivent faire respecter de façon rigoureuse les schémas directeurs et les plans d'urbanisme des villes. Ces schémas et plans prévoient l'organisation de l'occupation de l'espace pour les habitations, les infrastructures économiques et les réserves administratives. Elles doivent également renforcer le dispositif de contrôle et de répression des lotissements qui ne respectent pas les règles d'occupation de l'espace. Ainsi, elles doivent veiller à l'interdiction stricte de toutes les installations illégales de commerces sur les voies et les trottoirs. Elles devront pour cela favoriser l'accès des populations aux terrains aménagés avec des équipements de base. C'est ensemble que nous pourrons mettre fin aux déguerpissements qui mettent souvent les populations en situation de vulnérabilité.

LA COHÉSION SOCIALE...

 **On avance**

SANCTIONS D'AGENTS DE SANTÉ POUR DES FAITS DE DÉTOURNEMENT ET DE CORRUPTION, UN ACTE SALUTAIRE

Suite à des investigations diligentées dans 7 établissements sanitaires d'Abidjan, des agents de santé ont été sanctionnés pour des faits de détournement et de corruption. Il s'agit entre autres d'un ambulancier du CHU de Cocody, suspendu de toutes activités hospitalières, pour détournement de malades vers une clinique privée et de responsables de services suspendus ou débarqués de leurs postes dans des centres de santé pour ventes parallèles de médicaments et détournement de frais d'hospitalisation. La qualité des soins et services dans les hôpitaux est très souvent décriée par les populations du fait du manque de conscience professionnelle chez certains agents de santé. Cet acte du Ministère en charge de la Santé s'il continue amènera désormais plus d'un agent à réfléchir par deux fois avant d'agir et réduira donc certainement les manquements des agents de santé. Toute chose qui améliorera l'accueil et la qualité des soins dans nos hôpitaux.

 **On recule**

QUAND DES APPRENANTS TABASSENT LEURS MAÎTRES

Un instituteur a été tabassé par des écoliers le 28 mars 2022 dans une école primaire à Tiébissou. Cet incident malheureux est intervenu suite à une dispute entre l'enseignant et un de ses anciens élèves. Un énième cas d'incivisme dans lequel un apprenant dicte sa loi au maître. Ainsi, des cas d'étudiants qui agressent leurs maîtres dans les établissements d'enseignement supérieur, l'école ivoirienne est aujourd'hui confrontée à des actes de violence exercés par des écoliers sur un instituteur. L'indiscipline des apprenants se généralise donc de plus en plus jusqu'au plus petits. Quel modèle de citoyen la société ivoirienne peut-elle produire avec des apprenants qui tabassent leurs maîtres dès le primaire ?

Adam ABOU

TOUT AZIMUT

COHÉSION SOCIALE, ALERTE PRÉCOCE, VBG, PAIX... LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OSCS DANS LE N'ZI SENSIBILISE LES POPULATIONS



Le Secrétaire technique de la Commission régionale de l'OSCS dans le N'zi et son équipe, au sortir d'une séance de travail avec le bureau exécutif de la Commission régionale de la jeunesse du N'zi.

La Commission Régionale de l'Observatoire de la Solidarité et de Cohésion Sociale (OSCS) de la région du N'zi, est engagée depuis le début de l'année dans une dynamique d'accentuer les actions de sensibilisation des populations. Au nombre des activités réalisées par M. N'Goran Alexis, le Secrétaire technique de cette Commission Régionale, et son équipe, on note l'atelier de renforcement des capacités des membres de la plate-forme paix et cohésion sociale du N'zi, sur le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, le jeudi 17 février 2022. Elle a aussi organisé un atelier de renforcement des capacités des membres de la plate-forme paix et cohésion sociale du N'zi sur les Violences basées sur le genre (VBG) et la cohésion sociale, le jeudi 31 mars 2022. Il s'est agi de renforcer les compétences des membres de la plateforme sur le thème "Cohésion sociale et Violences Basées sur le Genre". « Nous avons interpellé les participants sur les conséquences de tous types de VBG sur la cohésion au sein des communautés », a confié le premier responsable de la Commission régionale de l'OSCS du N'zi.

Les activités de la Commission régionale ont également été marquées par une séance de travail avec le bureau exécutif de la Commission Régionale de la Jeunesse du N'zi, le mercredi 30 mars 2022. Au cours de cette rencontre, il a été question de l'implication active des jeunes dans la recherche de la paix, la cohésion sociale, et surtout, du choix des présidents de jeunesse des villages en qualité de moniteurs de cohésion sociale.

A. ABOU

EN FILIGRANE

Filets sociaux productifs

LE PREMIER MINISTRE FÉLICITE DES EXEMPLES DE RÉUSSITE

Le vendredi 25 février 2022, à Yamoussoukro, le Premier ministre Patrick Achi accompagné de la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Myss Belmonde Dogo s'est rendu dans les quartiers Dioulabougou et 220 Logements pour constater par lui-même l'impact du Programme des filets sociaux productifs sur les bénéficiaires. C'est d'abord Dame Tata Koné (vendeuse d'œufs) qui a reçu le Chef du Gouvernement. Ensuite ce fut le tour d'Affoué Ahoutou (couturière). Au vu de ce que ces dernières ont pu réaliser avec l'allocation trimestrielle de 36 000 FCFA reçue du Gouvernement, le Premier Ministre les a félicitées et les a encouragées à maintenir le cap pour accroître leurs revenus.

Vincent OULOTO & Marcellin ANO



Le Premier ministre Patrick Achi félicitant une couturière bénéficiaire du Projet de filets sociaux productifs.

JIF 2022

LE DG REND HOMMAGE AUX FEMMES DE L'OSCS



Le DG et tous les hommes de l'OSCS ont témoigné leur amour pour les femmes de la structure.

Le Directeur général de l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahim, a rendu hommage aux femmes de la structure le 8 mars dernier à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme (JIF). « Nous sommes là pour vous témoigner notre soutien dans le combat de la reconnaissance de vos droits. Tous les efforts conjugués permettront nécessairement d'aboutir à l'égalité des chances », a-t-il indiqué. Mme Ballo née Dan Tro, Agent comptable à l'OSCS a, au nom des femmes, exprimé leur reconnaissance au Directeur Général qui, selon elle, ne rate aucune édition de la JIF pour les honorer. « Merci Monsieur le Directeur Général pour tout ce que vous faites chaque année pour que cette journée soit célébrée à l'OSCS », a-t-elle soutenu. La cérémonie a été aussi marquée par la proclamation des résultats des meilleurs agents de l'année 2021. Mme Kossa Sati Léontine, Chef du service Formation, a remporté le premier prix devant Messieurs Fofana Mamadou (2ème) et Mekapeu Ferdinand (3ème), respectivement Sous-directeur des Études Techniques et Chef du service Planification et Suivi-évaluation.

Renforcement de capacités

LES RÉDACTEURS DE "L'OBSERVATEUR DE LA COHÉSION SOCIALE" FORMÉS À L'ÉCRITURE JOURNALISTIQUE



Les rédacteurs du bulletin d'information ont suivi avec beaucoup d'intérêt la formation.

Améliorer la qualité des articles des rédacteurs de "L'Observateur de la cohésion sociale", le bulletin d'information trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale. Tel est l'objectif de la session de renforcement des capacités organisée le 24 mars 2022 au siège de la structure. M. Abou Adam, Chef du Service Relations Publiques, par ailleurs journaliste, a animé cette séance de formation. Il a passé en revue les règles de base à suivre pour écrire des articles riches en informations avec des titres attrayants adaptés à un bulletin d'information. Le choix du surtitre, du titre, de l'angle, de la chute et du style d'écriture a

fait l'objet d'échanges entre le formateur et les rédacteurs. Il a partagé avec eux des techniques pour l'élaboration d'un bon article de presse.

Animation du Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS 94 NOUVEAUX MONITEURS INITIÉS A LA COLLECTE DES DONNÉES



Des moniteurs recrutés à Daoukro ont été outillés sur les notions de solidarité, de cohésion sociale et d'alerte précoce.

De nouveaux moniteurs du Mécanisme d'alerte précoce (MAP) de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale ont participé à des ateliers de formation sur la collecte et le rapportage des faits en lien avec la solidarité et la cohésion, du 21 au 22 février à Abidjan, du 28 février au 1er mars 2022 à Daoukro et du 17 et 18 mars 2022 à Ferkessédougou. Dans chacune de ces localités, les participants ont été outillés par les experts de l'OSCS sur les notions de solidarité et de cohésion sociale, l'alerte précoce et la prévention des conflits, le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, et les techniques de collecte et de rapportage des faits et incidents en lien avec la solidarité et la cohésion sociale. Le Chef du Département de la Communication et des Relations Extérieures, M. Eugène Bilé a exhorté les participants à tirer profit de ces ateliers de formation afin d'être des moniteurs efficaces dans l'animation du MAP de l'OSCS pour le renforcement de la cohésion sociale. Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre du projet « Initiative des jeunes leaders (Hommes et Femmes) engagés pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire - (IJE) ». Il a pour but de soutenir la transformation des jeunes en catalyseurs de la paix. Des ateliers à l'endroit des leaders de jeunesse des mouvements politiques et acteurs de la société civile se sont également tenus dans les mêmes localités sur le civisme, la surveillance des violences politiques, la traçabilité et le rapportage des incidents de violences politiques, du 24 au 25 février 2022. Au total 94 personnes ont été formées au cours de ces différents ateliers.



De nouveaux moniteurs recrutés dans les communes de Treichville, Koumassi, Port-Bouët, Yopougon et Abobo en formation, à Abidjan.

Autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire

LE PROJET SWEDD VISE ENVIRON UN MILLION DE BÉNÉFICIAIRES



La 2^{ème} phase du projet SWEDD a été lancée officiellement, le samedi 9 avril 2022 à Korhogo, par Madame la Ministre Myss Belmonde DOGO

Le Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel (SWEDD) lancé en 2015 dans sept pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) vise l'émancipation des femmes et des adolescentes, ainsi que leur accès à des services de santé reproductive, maternelle et infantile de qualité. Entré dans sa phase active depuis 2019, il vise entre 800 000 et 1 000 000 de bénéficiaires jusqu'en 2023. Selon M. Lassina Touré, le coordonnateur, Il s'agit de renforcer les capacités de 250 000 jeunes filles déscolarisées ou non scolarisées âgées de 8 à 24 ans et de 215 000 jeunes filles scolarisées de la 6^{ème} à la 3^{ème} en compétences de vie, en santé sexuelle et de la reproduction, en genre et en droits humains. Il s'agit aussi d'apporter un appui financier à 21 000 jeunes filles de 15 à 30 ans; de former les jeunes filles à l'entrepreneuriat ; et d'améliorer le maintien de la jeune fille dans le premier cycle du secondaire par des cours d'appui en Mathématique et en français. Et ce, à travers une campagne nationale de communication sur le changement social et comportemental ; un élargissement des perspectives économiques des adolescentes ; un renforcement des capacités de soins de survie aux victimes des VBG et des capacités d'élaboration et de suivi et d'évaluation des politiques liées aux questions de dividende démographique.

Quel impact sur les populations ?

Un bilan non exhaustif des actions menées dans divers secteurs de ce projet présente « des résultats encourageants dans plusieurs domaines, selon la Banque mondiale qui y a injecté 15 milliards de F CFA pour la période 2015-2020 puis 30 milliards pour 2021-2023. « Le projet SWEDD est

devenu une plate-forme pour les décideurs politiques, les chefs religieux, les autorités préfectorales et autres leaders d'opinion pour traiter des sujets considérés comme sensibles dans les régions ; c'est le cas par exemple des mariages forcés et précoces, des mutilations génitales, de la planification familiale », soutient le coordonnateur du projet M. Lassina Touré.

En effet, grâce à ce projet, 96,4% des adolescentes sont maintenues dans les écoles secondaires des zones ciblées. 85,9% d'adolescentes et de femmes bénéficient d'espaces sûrs et ont une connaissance adéquate du mariage des enfants, des grossesses précoces et de l'espacement des naissances. On note aussi 11 629 nouveaux utilisateurs d'une méthode contraceptive moderne dans les zones d'intervention du projet. En outre, le sous projet genre et développement des compétences de vie réalisé dans 10 régions du pays a permis la formation de 982 mentors féminins pour l'encadrement des jeunes filles non scolarisées ou déscolarisées en milieu communautaire, l'ouverture de 1067 espaces sur 1 131 prévus, avec 15 681 participantes aux activités des espaces sûrs dans le cadre de l'autonomisation de la femme. Dans cette veine, 290 mentors masculins ont été formés pour l'encadrement de 5 800 jeunes et adolescents à travers les clubs de maris ou de futurs maris. 1 181 filles ont été formées en notions entrepreneuriales sur un total de 5 292 bénéficiaires en vue de les installer dans des activités génératrices de revenus pour favoriser leur intégration socio-économique et professionnelle en milieu rural. Aussi, le projet SWEDD a fourni du matériel et de l'équipement bio médical au Laboratoire nationale de santé publique pour renforcer ses capacités en matière de contrôle qualité et permis la formation de 300 tuteurs pour améliorer l'encadrement des stagiaires. Quant au sous projet éducation, il a permis la formation de 468 mentors féminins pour l'encadrement des jeunes filles en milieu scolaire dans 12 Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA). Tandis que le sous projet santé mis en œuvre dans cinq districts sanitaires (Bouaflé, Zuenoula, Sinfra, Issia et Vavoua) a permis de former 396 agents de santé communautaire pour offrir le service de planification familiale en milieu rural, péri urbain et urbain. Leurs actions ont permis de sensibiliser 36 2471 personnes et de mettre 7 429 jeunes et adolescentes sous les méthodes de contraceptions modernes. Avec ces objectifs et cet engagement, le projet SWEDD permettra assurément de tirer bon profit du dividende démographique en 2023.

Emmanuel KASSI

LA NOTE

« Il faut attaquer le mal à la racine » telle pourrait se résumer la lutte contre la menace du terrorisme à nos frontières. Dans cet élan, le Premier Ministre Patrick Achi a entrepris une tournée de sensibilisation auprès des populations des localités frontalières du Nord. Dans son adresse, il a annoncé des mesures efficaces afin de détourner les jeunes de toutes entreprises terroristes. Il s'agit de l'amélioration de leurs conditions de vie à travers la réalisation d'infrastructures socio-économiques. En plus, dans le cadre de son Programme Social, le gouvernement a décaissé près de 3.200 milliards francs CFA afin de booster le progrès dans les trois années à venir. Ce programme dénommé PSGouv2 s'articule autour des axes stratégiques suivants : la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord ; l'amélioration des conditions d'études des élèves et des étudiants; l'amélioration des conditions de vie des ménages ; l'insertion professionnelle des jeunes et le service civique ; et la couverture sociale des populations fragiles. La réalisation de ces axes majeurs va fortement contribuer à l'insertion socio-professionnelle des jeunes et les détourner définitivement des groupes terroristes. **Ningan COULIBALY**

LA JEUNESSE À L'ABRI